

REUNION TRIMESTRIELLE DELEGATION DE BEZIERS SAMEDI 16 FEVRIER 2019 A THEZAN LES BEZIERS

Présents : Mesdames ESCUDIE, SCHUWY et Messieurs ANDRIEU, BEAUCOURT, BENAVENT, KOUIDER, LASSALVY, MALRIC, PIEROBON et TERRAL.

Excusés : Mesdames BELHOMME, CHALLIES, GARDES, HAMEY, LECLERC-MELON, SOULIGNAC, ALLOITEAU, TREMEL et Messieurs AURIOL, ESCUDIE, MERCIER et PALOU.

Nous remercions Monsieur le Maire de Thézan pour le prêt de la salle.

Ordre du jour :

- 1) Analyse et synthèse des rapports de visite annuelle 2018.
- 2) Carte scolaire 2019.
- 3) CDEN du 14 février
- 4) Remise des rapports de visite aux IEN.
- 5) Enquête sur les symboles dont la présence est obligatoire dans les écoles.
- 6) Prix de la laïcité.
- 7) Bilan des conseils d'école du premier trimestre.
- 8) Régularisation des cotisations
- 9) Actualité locale et départementale.
- 10) Questions diverses.

1-Analyse et synthèse des rapports de visite annuelle 2018.

A la date du 3 janvier, 31 rapports sont parvenus à la délégation pour les 51 écoles actuellement suivies par un DDEN, soit un taux de retour de 60,7%. Si l'on considère la totalité des écoles de la délégation, le taux de couverture est de 52 %.

On notera que les 31 rapports ont été rédigés par 19 DDEN, lesquels assurent parfois le suivi de deux voire trois écoles. Ce qui pose la question de l'investissement effectif des membres de notre délégation.

Au plan de la sécurité, si les exercices sont correctement effectués et les registres tenus à jour, on relève une inadéquation des signaux d'alarme anti-intrusion (sifflets ??). Le manque de secrétaire pour le filtrage des entrées est préoccupant.

Il n'y a pas toujours coordination entre PPMS école et PPMS cantine.

Il manque des dispositifs de contrôle visuel des entrées.

Au niveau des bâtiments, plusieurs problèmes d'étanchéité de toitures sont signalés, Marie Curie, Tamaris, Pasteurs à Béziers.

Un délabrement de l'école Pasteur à Béziers est mis en évidence.
Plusieurs écoles disposent de sanitaires en mauvais état : Ferry, Tamaris maternelle, Pélisson maternelle, Pasteur...
Un problème d'isolation thermique est signalé.
On constate un sous-équipement des écoles de Béziers.
Des écoles maternelles manquent de places en dortoir, situation qui va devenir préoccupante avec la scolarisation obligatoire des trois ans.
Le remplacement et le nombre des ATSEM posent problème sur la commune de Béziers. Plusieurs situations où ces problèmes sont constatés remontent des écoles (Carnot, Ferry...)
Au niveau du périscolaire, on constate une régression de la qualité des activités proposées, la quasi généralisation du caractère payant de ces activités, et une baisse sensible de leur fréquentation, particulièrement dans les quartiers les plus populaires.

2-Carte scolaire 2019

L'Hérault est le seul département à connaître une démographie scolaire positive dans l'académie, il bénéficie donc de la totalité de la dotation académique qui s'élève à 49 postes pour la rentrée 2019. 507 élèves supplémentaires sont attendus sur le département.

Les moyens engagés :

Il faut 11 postes pour les régularisations d'ouvertures provisoires de la rentrée 2018

La fin des dédoublements en CE1 en éducation prioritaire coûte 18 postes.

3-CDEN du 14 février

Le CDEN presque exclusivement consacré à la carte scolaire 2019 du premier degré s'est tenu le 14 février.

L'IA DASEN a exposé sa méthode pour répartir les moyens d'enseignement selon des règles d'équité: tenir compte des catégories socio professionnelles, des notifications MDPH, du nombre d'élèves allophones (EFIV), du nombre de faits d'école signalés.

S'ajoutent à ces quatre critères la spécificité de certaines zones :

Zones de revitalisation rurale,

Zones montagne

Quartiers de politique de la ville.

On nous annonce la possibilité des créer une super-direction de collègue pour gérer les écoles des villages et de certaines villes, à suivre...

L'IA DASEN a prononcé 104 ouvertures, 57 fermetures et conserve 4.56 postes pour assurer la rentrée. Il s'autorisera à puiser dans le vivier des remplaçants pour assurer d'éventuelles mesures de réajustement en juin ou en septembre.

Pour notre délégation les principales mesures sont :

OUVERTURES

En primaire

Béziers Riquet Renan

Béziers Mandela

Béziers George Sand

En élémentaire

Arbousiers

Romarin

Jean Jaurès

En maternelle

Béziers Marie Curie (régularisation)

Servian Jean Moulin (régularisation)

FERMETURES

1classe à Valros

En maternelle

Montblanc (25.67 après fermeture)

Thézan (23.33 après fermeture)

4-Remise des rapports de visite aux IEN.

Les rapports de visites ont été remis le 15 février à l'IEN Béziers Ville, ils le seront le 18 février à l'IEN Béziers Nord et courant mars à l'IEN Béziers Centre, non disponible actuellement.

5-Enquête sur les symboles dont la présence est obligatoire dans les écoles.

Cette initiative que nous avons lancée en décembre n'a connu qu'un succès modéré : 32 réponses seulement au niveau départemental. Le bureau départemental nous demande de poursuivre cette enquête afin qu'une analyse départementale significative soit possible et nous permette d'intervenir efficacement auprès de l'IA Dasen, du préfet et de l'association des maires de l'Hérault.

6-Prix de la laïcité.

Nous n'avons aucune candidature confirmée au prix de la laïcité et au concours se construire citoyen. Nous insistons sur l'importance de ces initiatives pour notre Union Départementale et pour l'Ecole Publique.

7-Bilan des conseils d'école du premier trimestre.

Pas trop de problèmes dans l'ensemble. Dotation informatique en attente sur Béziers. Les DDEN et les parents d'élèves seront associés à la construction des nouvelles classes sur Béziers.

8-Pour les retardataires : régularisation de vos cotisations

L'UD souhaite que toutes les cotisations 2019 soient réglées avant la fin de l'année scolaire

9-Actualité locale et départementale.

Ce jour à Sète, conférence laïcité avec Henri Pena Ruiz, à l'initiative de nos amis du cercle Victor Hugo de la Libre Pensée.

Notre **AG départementale aura lieu le samedi 8 juin à Maraussan** soit une semaine avant notre congrès national de Rennes. Vu la proximité du lieu, je vous invite à y participer en nombre.

Fin de la réunion à 11 h 50.